

Courbevoie, le 11 mars 2024

**A l'attention des parents d'élèves de CM2 des écoles élémentaires de Courbevoie
(secteur d'affectation du collège Georges Pompidou)**

Mesdames, Messieurs, chers parents,

A la rentrée scolaire 2024, un dispositif bilangue Anglais et Allemand, est proposé sur le niveau 6^{ème} au collège Georges Pompidou.

La continuité de ce dispositif sera assurée sur le niveau 5^{ème} et ainsi de suite jusqu'au terme du cursus scolaire au collège Georges Pompidou. Ainsi, l'élève aura la possibilité d'attester des mêmes compétences langagières pour les deux langues vivantes avant d'intégrer un lycée.

L'horaire hebdomadaire des élèves appartenant au dispositif bilangue, Anglais et Allemand, est conforme à l'horaire officiel de référence du niveau 6^{ème}.

En 6^{ème}, l'élève aura 3 heures d'allemand et 3 heures d'anglais.

A partir de la 5^{ème}, les élèves issus du dispositif bilangue de 6^{ème} recevront un enseignement linguistique de 2.5 heures en Allemand et de 3 heures en Anglais.

L'accès au sein de ce dispositif est prioritairement réservé aux élèves ayant suivi un enseignement précoce **d'Allemand** durant le cycle élémentaire.

Les familles souhaitant que leur enfant intègre le dispositif bilangue, Allemand et Anglais, à la rentrée scolaire de septembre 2024 peuvent télécharger la fiche de candidature sur le site du collège à l'adresse suivant : <http://www.clg-pompidou-courbevoie.ac-versailles.fr> (ou le retirer auprès de l'établissement) :

- 1) Compléter le **document intitulé : *Candidature à l'admission en dispositif bilangue Anglais et Allemand, en sixième et y joindre les motivations des parents et de l'élève.***
- 2) Remettre ce document au professeur des écoles de CM2 avant le mardi 7 mai 2024, date limite.

Dans un second temps, il sera demandé au conseil des professeurs de CM2 de l'école d'origine de votre enfant de porter un avis sur son admission en section bilingue Anglais et Allemand, sur la partie inférieure du même document.

- **L'avis du conseil des professeurs de CM2 n'est pas porté à la connaissance des familles. Les dossiers seront déposés au collège par les écoles avant le vendredi 17 mai 2024.**

Dans le courant du mois de juin 2024, une commission mixte présidée par la Principale du collège Georges Pompidou, ou son représentant, et composée de professeurs du collège Georges Pompidou examine les demandes d'admission dans le dispositif bilingue, Anglais et Allemand, et arrête la liste des élèves admis en tenant compte des critères suivants :

- L'avis du conseil des professeurs de CM2 concernant l'admission dans le dispositif bilingue, Anglais et Allemand, (très favorable, favorable ou réservé).
- Les compétences de l'élève dans toutes les disciplines.
- La capacité de l'élève à fournir un travail scolaire plus volumineux : l'apprentissage d'une nouvelle langue vivante.
- Les compétences de l'élève dans la langue vivante étudiée durant le cycle 3.
- La capacité contrainte en dispositif bilingue, Anglais et Allemand, soit 30 places.

Chaque famille ayant déposé une demande d'admission dans le dispositif bilingue, Anglais et Allemand, pour son enfant sera destinataire par voie postale d'un avis d'admission ou d'un avis de refus d'admission dans cette section à partir du 24 juin 2024.

Hariel HARRY
Principale

**CANDIDATURE A L'ADMISSION EN DISPOSITIF BILANGUE
ANGLAIS et ALLEMAND, EN SIXIEME
Rentrée scolaire 2024**

Je soussigné

(e).....repr

ésentant(e) légal (e) de

l'enfant.....a

ctuellement scolarisé en CM2 au sein du groupe scolaire :

.....

.....

sollicite l'admission de mon fils (fille) dans le dispositif bilangue Anglais et Allemand, à la condition expresse que mon fils (fille) soit admis(e) en classe de sixième de collège par le Conseil du cycle 3.

Je prends acte que mon enfant s'engage dans ce dispositif bilangue anglais/allemand jusqu'en 3^{ème} et qu'il n'aura pas accès à une autre LV2 autre que l'anglais et l'allemand en classe de 5^{ème}.

En vous remerciant de bien vouloir compléter les motivations des parents et de l'élève ci-après.

En cas d'admission de mon fils (fille) dans ce dispositif, je m'engage à le (la) scolariser au collège Georges Pompidou à Courbevoie à la rentrée scolaire 2024.

A....., le.....

Signature du responsable légal de l'élève

PS : Enseignement linguistique suivi à l'école élémentaire :

- Anglais.
 Allemand.

Motivation de la demande rédigée par les parents :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Motivation de la demande rédigée par l'élève :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Avis du Conseil des maîtres du cycle 3 sur l'admission dans le dispositif bilangue,
Anglais et Allemand :**

Avis très favorable

Avis favorable

Avis réservé

Commentaires :

.....
.....
.....
.....

Cachet du groupe scolaire

A.....,

le.....

Signature du professeur de CM2.